

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Les Haltes Scolaires et Pré-Maternelles Arc-En-Ciel Inc.	Numéro de permis 764010	Date d'inspection Le 06 septembre 2023	
Nom de l'établissement Halte scolaire St-Basile		Numéro de téléphone (506) 263-5035	
Adresse 247 rue Principale Saint-Basile NB E7C 1H7			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Pascale Dumont-Levesque		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

### Commentaires généraux

Lors de ma visite en après-midi, la garderie éducative rencontre les exigences de la Loi Service à la petite enfance et ses règlements sur les permis en fonction du ratio, des exigences d'affichage, des activités quotidiennes, du transport (aucun), des dossiers pour les enfants et pour les employées ainsi que des compétences et de la formation.

Observation de la collation (fruits) fournie par la garderie.

Le parc de l'école n'est pas accessible par les enfants de l'école et ceux de la garderie pour les prochaines semaines.

original signé par

Pascale Dumont-Levesque

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 06 septembre 2023

Date

original signé par

Nicole Dubé

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 06 septembre 2023

Date